

## Postulat : Il n'y a pas que l'origine, il y a aussi les racines

En lisant le rapport de gestion 2020, j'ai eu le plaisir de découvrir qu'en novembre 2020 la commune de Bex en collaboration avec le service Parcs et Jardins et les élèves des écoles de Bex ont planté des vergers d'arbre fruitiers. Et ceci m'a amené la réflexion suivante :

Et si la Commune de Bex instaurait la plantation d'un arbre pour chaque naissance communale ? Et d'y joindre un cadeau rappelant cet acte, comme un hochet en bois ?

D'autres communes de Suisse romande, notamment, ont déjà instauré cette coutume. C'est effectivement le cas à Lausanne, Neuchâtel et Fribourg. Chez nos voisins français, cette coutume est largement implantée dans tout le territoire tant en villes qu'à la campagne.

Offrir un arbre à la naissance est une coutume ancestrale que nous retrouvons sur l'entier du globe avec différents actes l'accompagnant. L'essence de l'arbre est elle aussi importante et varie selon les pays et les climats, bien entendu. Certains pays plantent une essence particulière, d'autres proposent différentes essences ayant chacune une symbolique propre comme par exemple, la longévité, la force, ou l'abondance. Si ce sont ces symboles qui sont choisis, c'est qu'un arbre les représente. Et tous ceux qui réalisent ce type de tradition, et j'en fais partie, aiment à croire que l'arbre planté accompagnera l'enfant durant toute sa vie.

En plus de l'acte symbolique de planter un arbre, ce procédé permet aussi de rapprocher les gens de la nature, d'apporter une sensibilisation pédagogique tout en amenant une valorisation autant paysagère qu'environnementale. Nous pourrions aller plus loin et proposer à tous les parents des enfants nés dans l'année de planter eux-mêmes les arbres ; ceci se fait à Neuchâtel par exemple. Cet acte deviendrait ainsi un acte collectif et non individualiste et apporterait une cohésion sociale car les parents pourraient faire connaissance.

En me basant sur le fait qu'en 2020, il y a eu 75 naissances et que la commune de Bex a 3'082 hectares de surface boisée et qu'ainsi notre commune a les ressources nécessaires, je demande à la Municipalité :

- 1) d'étudier la possibilité de planter un arbre pour chaque enfant né dans l'année ou de planter un arbre pour l'ensemble des naissances annuelles sur une parcelle communale de Bex.
- 2) d'offrir à chaque nouveau-né un cadeau (ex : un hochet) façonné dans l'essence d'un bois se trouvant sur notre territoire communal, comme l'hêtre par exemple.

Pour Avançons-Ouverture  
Le Postulant  
Christophe Barbezat

